

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Antoine SCHWARTZ
Tél. : 03 87 28 30 87
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
Réf. : AS

Objet : Dossier de déclaration concernant :
Le projet de rétablissement de la continuité
écologique au niveau de la digue de l'ancien étang
du Graffenweiher sur la commune de Sturzelbronn
PJ - Récépissé de déclaration
- Fiche descriptive des travaux

Mlle Claude de PIMODAN
(Administration Forestière)
7 rue du Modenberg
67110 DAMBACH

Metz, le 08 juillet 2013

Madame,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif au :

➤ **Rétablissement de la continuité écologique au niveau de la digue de l'ancien étang du Graffenweiher.**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 08 juillet 2013, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de STURZELBRONN où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU
Po, la chargée de mission police de l'eau



VALERIE ANTOINE-POTIER

Chantal BICHLER